



AVIS AUX ETUDIANTS DE LA 3^{ème} ANNÉE

Il est porté à la connaissance des étudiants de la 3^{ème} année toutes filières confondues, qu'il faut remettre le **rapport de stage Technicien** au service des stages avant : **Le 07 Novembre 2018 (au-delà de cette date aucun rapport ne sera accepté)** tout en respectant les exigences suivantes :

- **Remise du rapport de stage Technicien + les deux journaux de stage (ouvrier et technicien) dûment remplis et deux attestations originales des deux stages.**

N.B :

Pour qu'un stage soit validé, il faut que le rapport contienne les informations obligatoires suivantes :

- **La page de garde du rapport doit contenir :**

- Nom et prénom de l'étudiant
- La filière
- Année universitaire
- Thème du stage (c'est le problème étudié durant la période du stage)
- L'entreprise dans laquelle le stage a été effectué

- **Le rapport de stage doit contenir :**

- Une introduction se rapportant au travail réalisé pendant le stage
- Toutes les tâches effectuées tout au long de la période de stage.
- Pour **un stage technicien**, il est nécessaire que le rapport contienne un travail personnel du stagiaire dans lequel il présente le problème rencontré et les actions prises ou les propositions de l'étudiant pour le résoudre. **Sans cette partie, le stage ne sera pas validé par les membres du jury.**

Pour de plus amples informations consultez le guide de stage (à télécharger de la page officielle de l'institut ou le retirer du bureau des stages)

Remarque

- Toutes les corrections suggérées par les rapporteurs **doivent être faites dans un délai de 2 semaines** à partir de la date de la soutenance pour la validation du stage, **après ce délai, aucun rapport ne sera accepté et le stage sera considéré comme non validé.**



Institut Supérieur des Métiers
de la Mode de Monastir
La responsable des stages
Département Design Textile et Mode
Service des Stages
Jihen Trabelsi

09/10/2018